

# TEF IRN (POUR L'INTEGRATION, RESIDENCE ET NATIONALITE) TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS



**Le TEF est un test de référence internationale qui mesure le niveau de connaissances et de compétences en français.**

Il a été créé par le Français des Affaires de la CII Paris Ile-de-France qui en assure la gestion administrative et pédagogique. Standardisé et calibré, il offre la garantie d'une méthodologie rigoureuse validée par un conseil scientifique.

## Public visé

- Grands adolescents et adultes pour raisons d'études, professionnelles, personnelles
- Personnes d'origine étrangère (obtention d'un titre de séjour ou de la nationalité française)

## Prérequis

- Être en mesure d'utiliser la souris et le clavier de l'ordinateur

## Objectifs généraux

- Justifier de son niveau linguistique devant les autorités administratives

## Objectifs opérationnels

Connaître son niveau linguistique au regard du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

- A1 – A2 Utilisateur débutant
- B1 – B2 Utilisateur indépendant
- C1 – C2 Utilisateur expérimenté

## Durée

1H20

## Versions du TEF

Une seule version du TEF IRN :

- Pour l'Accès à la Nationalité Française (Niveau B1 requis)
- Pour l'obtention de la carte de Résident en France de 10 ans lors d'une 1<sup>ère</sup> demande (niveau A2 requis)
- Pour l'accès ou le maintien à un poste dans le domaine de la Sécurité Privée (autorisation préalable d'entrée en formation, demande de carte professionnelle, demande de renouvellement de carte professionnelle).

## Modalités et délais d'accès

### Par téléphone

- Site de Villejuif : 01 42 11 10 01

### Par Internet

- [www.free-competences.fr](http://www.free-competences.fr)

Lors d'un entretien préalable, sur rendez-vous, les candidats devront fournir les documents requis :

- Pièce d'identité en cours de validité à la date de la session
- Photo d'identité récente
- Paiement (obligatoire pour valider l'inscription)

Une date de session est alors fixée dans un délai de 1 à 2 semaines et mentionnée dans la convocation remise au candidat.

# TEF IRN (POUR L'INTEGRATION, RESIDENCE ET NATIONALITE) TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS (suite et fin)



## ■ Financement

Par le candidat lui-même

Par le CPF du candidat depuis août 2022 (pré-inscription via l'application « Moncompteformation »)

## Tarif

- TEF IRN : 170€

## Contenus des épreuves du TEF – Temps de passation

Les épreuves se déroulent **sur ordinateur** à l'exception de l'épreuve d'expression orale qui se passe **en entretien individuel**.

## ■ TEF IRN (toutes les épreuves sont obligatoires)

### Sur ordinateur

Compréhension orale 10 mn

Compréhension écrite 30 mn

Expression écrite 30 mn

### En entretien individuel

Expression orale 10 mn

## Modalités d'évaluation

- Une attestation, délivrée par la CCI Paris Ile-de-France, est envoyée par courriel directement au candidat par Le Français des Affaires dans un délai de 2 à 4 semaines.
- Un questionnaire de satisfaction et

**Equivalence ou passerelle** : Sans objet

**Suites de parcours et débouchés** : Valorisation de cette certification dans le CV. Permet l'obtention de la carte de résident de 10 ans ou permet l'accès à la Nationalité Française.

## Site de FREE Compétences agréé

- 100 avenue de Stalingrad, 94000 Villejuif

## Vos contacts pour information et inscription

- Larisa TARNA - Secrétariat 94

☎ : 01 42 11 10 01

@ : [larisa.tarna@free-competences.fr](mailto:larisa.tarna@free-competences.fr)

- Fatima ZAHER – Référente TEF et Référente Handicap 94

☎ : 01 42 11 10 01

@ : [fatima.zaher@free-competences.fr](mailto:fatima.zaher@free-competences.fr)

Taux de satisfaction

Les résultats seront disponibles  
début 2023



Les examinateurs TEF de FREE Compétences ont tous été obligatoirement validés par Le Français des Affaires de la CCI Paris Ile-de-France à l'issue d'une formation spécifique.

- FREE Compétences prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'accessibilité de ses sites et des formations dispensées aux personnes en situation de handicap. Nos Référents Handicap départementaux sont à votre écoute pour étudier les adaptations nécessaires en termes de modalités pratiques et d'aménagements pédagogiques.